

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

7^e réunion régulière publique

2017-2018

Procès-verbal de la 7^e réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 20 mars 2018 à la cafétéria de l'école Élémentaire Sacré-Cœur de Grand-Sault, NB, à compter de 19h30.

Présences :

Conseillères et conseillers : Richard Landry, sous-district 1

Robert Levesque, sous-district 2
Francine Cyr, sous-district 3
Daniel Clavette, sous-district 4
Hélène Laplante, sous-district 5
Marcel Levesque, sous-district 7
Claudette Kavanaugh, sous-district 8
Jannick Therrien, élève conseillère

Directeur général : Luc Caron

Adjointe de direction : Denise Laplante Coordonnatrice des relations stratégiques : Julie Poulin

<u>Absences</u>: Steeve Savoie, sous-district 6

1. Mot de bienvenue

Monsieur Richard Landry souhaite la bienvenue aux membres et aux gens du public.

2. Points récurrents

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 2.5 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 27 février dernier
- 2.5.1 Suivi au procès-verbal de la réunion à huis clos du 27 février dernier
- 3.2 Absences des élèves

Proposition #2018-03-01 :

Madame Francine Cyr propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Madame Claudette Kavanaugh appuie. ADOPTÉE.

2.2 <u>Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 13 février</u>

2018

Proposition #2018-03-02:

Monsieur Daniel Clavette propose l'adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 13 février 2018. Monsieur Marcel Levesque appuie. ADOPTÉE.

2.2.1 Suivi au procès-verbal de la réunion publique du 13 février 2018

4.3.1 Suivi à la correspondance – Rencontre avec les 4 présidents des CPAÉ de Saint-Quentin et Kedgwick :

La rencontre a eu lieu le 27 février à la PAJS. Monsieur Caron et Monsieur Steve Bolduc, responsable du transport ainsi que Madame Martine Mercure-Dumont, directrice des services administratifs par intérim, et les 4 présidents des CPAÉ de Saint-Quentin et Kedgwick étaient présents. La rencontre a été très constructive et tout le processus entourant la prise de décision des fermetures des écoles lors d'intempéries, a été discuté. Des pistes de solutions ont été exposées des deux côtés et elles pourront certainement être mises en œuvre lors de la prochaine année scolaire.

2.3 Correspondance

- Lettre adressée au 4 présidents des CPAÉ des écoles de St-Quentin et Kedgwick concernant leur demande de rencontre avec la direction générale;
- Lettre de Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB, concernant deux demandes du CÉD-Sud pour des modifications à la Loi sur l'éducation et son Règlement 2001-48 pour 2 sujets qui les préoccupent, soit le processus nécessaire pour combler un poste vacant au CÉD et la durée du mandat des membres des CPAÉ;
- Invitation à la Soirée des Éloizes 2018 de la part de Monsieur Philippe Beaulieu,
 président et Madame Carmen Gibbs, directrice générale, qui aura lieu le samedi
 5 mai 2018 au Centre Jean-Daigle d'Edmundston;
- Lettre de Madame Tina Émond, présidente du CPAÉ du CAHM et Madame Marie-Ève Rousseau, demandant au CÉD de procéder à l'étude d'un projet mi-vie pour une école verte au CAHM. La lettre est accompagnée de deux lettres d'appuie de Monsieur Jean-Pierre Ouellet, maire de la communauté de Haut-Madawaska et de Monsieur Thomas Soucy du Groupe Westco;
- Communiqué concernant la période de mise en candidature au Prix d'excellence en éducation 2018;
- Courriel d'invitation au Symposium sur l'entrepreneuriat du primaire au collégial de la part de Madame Sylvie Poirier de Place aux compétences;
- Invitation conférence 28 avril Inclusion « Ouvrons nos horizons »;
- Copie d'une lettre adressée à Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB,
 de la part de Monsieur Mario Pelletier, président de la FNCSF, concernant la cotisation annuelle à la FNCSF.

2.3.1 Suivi à la correspondance

Lettre de Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB, concernant deux demandes du CÉD-Sud pour des modifications à la Loi sur l'éducation et son Règlement 2001-48 pour 2 sujets qui les préoccupent, soit le processus nécessaire pour combler un poste vacant au CÉD et la durée du mandat des membres des CPAÉ;

Proposition #2018-03-03:

Monsieur Robert Levesque propose qu'une lettre accusée de réception soit envoyée à la FCÉNB les informant que le CÉD leur fera part de leur position sur les 3 demandes énoncées dans ladite lettre, suite à leur prochaine réunion de travail, le 10 avril prochain. Madame Claudette Kavanaugh appuie. ADOPTÉE.

 Invitation à la Soirée des Éloizes 2018 de la part de Monsieur Philippe
 Beaulieu, président et Madame Carmen Gibbs, directrice générale, qui aura lieu le samedi 5 mai 2018 au Centre Jean-Daigle d'Edmundston;

Proposition #2018-03-04:

Monsieur Robert Levesque propose que Madame Francine Cyr et Mademoiselle Janick Therrien assistent à la Soirée des Éloizes 2018, le 5 mai prochain au Centre Jean Daigle d'Edmundston. Madame Claudette Kavanaugh appuie. ADOPTÉE.

Lettre de Madame Tina Émond, présidente du CPAÉ du CAHM et Madame Marie-Ève Rousseau, demandant au CÉD de procéder à l'étude d'un projet mi-vie pour une école verte au CAHM. La lettre est accompagnée de deux lettres d'appuie de Monsieur Jean-Pierre Ouellet, maire de la communauté de Haut-Madawaska et de Monsieur Thomas Soucy du Groupe Westco;

Proposition #2018-03-05:

Monsieur Daniel Clavette propose que Madame Francine Cyr représente le CÉD lors de la rencontre au CAHM avec Messieurs Gérald Richard, André Paulin, Luc Caron, Richard Landry et les partenaires potentiels, le 5 avril prochain. Monsieur Marcel Levesque appuie. ADOPTÉE.

Monsieur Caron va communiquer avec les personnes concernées pour les informer des détails de la rencontre qui aura lieu le 5 avril prochain.

 Communiqué concernant la période de mise en candidature au Prix d'excellence en éducation 2018;

Proposition #2018-03-06:

Monsieur Marcel Levesque propose que Monsieur Robert Levesque, Mesdames Claudette Kavanaugh et Hélène Laplante, siègent au comité de sélection pour le Prix d'excellence en éducation 2018. Madame Francine Cyr agira à titre de substitut. Monsieur Daniel Clavette appuie. ADOPTÉE.

 Courriel d'invitation au Symposium sur l'entrepreneuriat du primaire au collégial de la part de Madame Sylvie Poirier de Place aux compétences;

Proposition #2018-03-07:

Madame Francine Cyr propose que Madame Claudette Kavanaugh assiste au Symposium sur l'entrepreneuriat du primaire au collégial le 4 mai prochain à Dieppe. Monsieur Robert Levesque sera substitut. Mademoiselle Janick Therrien appuie. ADOPTÉE.

 Copie d'une lettre adressée à Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB, de la part de Monsieur Mario Pelletier, président de la FNCSF, concernant l'adhésion annuelle à la FNCSF;

Proposition #2018-03-08

Monsieur Daniel Clavette propose que l'adhésion annuelle soit payée à 50% à la FNCSF. Madame Claudette Kavanaugh appuie. ADOPTÉE.

2.4 <u>Comité – Politiques de gouverne</u>

Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière réunion publique. La prochaine rencontre aura lieu le 27 mars prochain.

2.5 <u>Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 27 février dernier</u>

Voici les propositions du procès-verbal de la réunion à huis clos du 27 février dernier :

CÉD - PV – 20 mars 2018 (2017-2018)

A. Cérémonie d'ouverture SPFF 2018

<u>Proposition – 2018-02-11:</u>

Madame Francine Cyr propose que Monsieur Richard Landry, président, assiste aux cérémonies d'ouverture officielle de la SPFF à Bathurst le 19 mars prochain.

Madame Hélène Laplante appuie. ADOPTÉE

B. Comité d'évaluation de la direction générale :

Proposition – 2018-02-12:

Monsieur Robert Levesque propose que Madame Claudette Kavanaugh et Messieurs Steeve Savoie et Richard Landry, siègent au comité d'évaluation de la direction générale. Madame Francine Cyr appuie. ADOPTÉE

C. Budget 2018-2019

Proposition – 2018-02-13:

Attendu que, lors de cette réunion, le CED fut en mesure de bien analyser ses dépenses 2017-18 et juge adéquat l'ensemble des représentations effectuées lors de la dernière année;

Attendu que, le CED désire, durant la prochaine année financière, participer aux mêmes congrès et formations que l'année en cours et désire aussi continuer à peaufiner ses politiques de gouverne;

Attendu que, pour atteindre cet objectif de formation et de représentations;

Monsieur Steeve Savoie propose que le CED du DSFNO prévoit un budget annuel de gouverne de l'ordre de 75 000 \$ pour l'année 2018-19. Monsieur Daniel Clavette appuie. ADOPTÉE.

PROPOSITION 2018-02-13 TABLÉE JUSQU'À LA PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE.

2.5.1 Suivi au procès-verbal de la réunion à huis clos du 27 février dernier

<u>Proposition #2018-03-09</u>:

Madame Francine Cyr propose que la Proposition – 2018-02-13 portant sur le budget de fonctionnement du CÉD 2018-2019, soit tablée. Monsieur Robert Levesque appuie. ADOPTÉE.

Proposition #2018-03-10:

Madame Claudette Kavanaugh propose l'adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 27 février 2018 tel que modifié. Monsieur Marcel Levesque appuie. ADOPTÉE.

3. Lien

3.1 <u>Présentation – dossiers Petite enfance</u>

Madame Danielle Côté-Michaud présente les dernières informations concernant le plan d'action pour les services de garderie éducatifs du secteur de la Petite enfance.

3.2 Absences des élèves

Monsieur Robert Levesque mentionne quelques scénarios qui entrainent des absences pour les élèves mais avec des raisons valables. Toutefois, il mentionne qu'il arrive parfois que des occasions, comme des tournois de sport locaux qui ne sont pas dans le cadre scolaire, demandent aux élèves de s'absenter de l'école pendant les heures de classes. Il se questionne à savoir où est la ligne pour accepter de telles absences et aimerait connaître le point de vue des membres à ce sujet.

4. Fins

4.1 Rapport de représentation du président

Le rapport de représentation du président est déposé au portail du CÉD.

4.1.1 Suivi au rapport de représentation du président

Aucun.

4.2 Rapport de l'élève conseillère

Mademoiselle Janick Therrien mentionne qu'elle a assisté à la partie d'hockey à laquelle les jeunes Blizzlecteurs était invités. Elle a donné un coup de mains aux organisateurs lors de la partie. Elle a visité le Conseil des élèves du Carrefour de la Jeunesse et a fait une tournée de l'école avec eux. Ces derniers lui ont présenté les différents projets qui se déroulent actuellement dans leur école. Par la suite ils lui ont aussi présenté les activités de la SPFF et leur journée mieux-être. Ils lui ont parlé d'une course de bolides qui aura lieu au Mont Farlagne et à laquelle un de leur élève participera à cette course.

4.2.1 Protocole d'entente FJFNB

Le CÉD va continuer de procéder avec le même fonctionnement pour le transport de l'élève conseillère aux réunions du CÉD ou autres.

4.3 FCÉNB

Madame Francine Cyr mentionne qu'une rencontre a eu lieu les 23 et 24 février derniers. Un directeur des communications pour la FCÉNB a été embauché, soit Monsieur Steve Lapierre. Le Congrès et l'AGA de la FCÉNB aura lieu les 25-26 et 27 mai au Centre Villégiature Deux Rivières à Tracadie. Les membres sont invités à faire leurs réservations d'hébergement directement. Le formulaire d'inscription au congrès sera envoyé sous peu. La prochaine réunion aura lieu les 6 et 7 avril prochains.

4.3.1 Sommet sur la concertation de la FCÉNB - suivi

Une téléconférence aura lieu le 21 mars 2018 pour discuter du Sommet.

4.4 FNCSF

Aucun point.

5. Processus de gouverne

Aucun.

CÉD - PV – 20 mars 2018 (2017-2018)

6. <u>Limites de la direction générale</u>

8.1 <u>8apport de la direction générale</u>

8.1.1 <u>Semaine provinciale de la fierté française 2018</u>

Je tiens à vous souhaiter une bonne semaine provinciale de la fierté française 2018. C'est sous le thème « La francophonie s'expose, ma fierté explose », que se déroulent les activités de la SPFF. Durant la semaine, les élèves de nos 19 écoles vont participer à diverses célébrations, appuyés par le personnel scolaire, des parents et des membres de nos communautés. La Semaine de la fierté française vise à rappeler aux jeunes l'importance de parler le français, d'en être fier et de défendre cette langue.

8.1.2 **Expo-sciences 2018**

Samedi dernier a eu lieu l'Expo-sciences régionale des écoles du DSFNO au campus de l'Édupôle. Ce grand événement annuel a rassemblé cette année, plus de 170 jeunes scientifiques_de la maternelle à la 8e année des écoles du DSFNO. Je tiens à remercier l'UMCE pour ce beau partenariat entre nos deux institutions, permettant de mettre à l'avant plan la réussite scientifique de nos jeunes.

8.1.3 Mise à jour – Projets de construction

8.1.3.1 4 projets de réparation de toiture (avec DTI) seront faits cet été :

- École Saint-Joseph
- École Grande-Rivière
- École Mgr-Lang
- École Notre-Dame

8.1.3.2 Marie-Gaétane

Nous sommes aux derniers préparatifs du 2ième étage. Le déménagement des enseignants dans ces nouveaux locaux a été fait au retour du congé de mars. Les travaux au premier étage

débuteront par la suite. Les travaux au gymnase avancent toujours.

8.1.3.3 PTA

L'entrepreneur traite en ce moment les dernières déficiences suite à l'inspection. La construction de l'ascenseur est débutée et une grue devrait être sur le chantier dans les prochaines semaines pour faire l'installation de l'ascenseur par la toiture.

8.1.3.4 PSI

Les 3 constructions des bureaux de la PSI (CDJ, PTA, PAJS) ont débuté et la livraison du produit fini est prévue pour le 25 mai 2018.

8.1.3.5 St-Jacques

Le devis est finalisé. Fait à préciser : le devis sera utilisé pour faire une étude de bâtiment pour donner au MEDPE, une meilleure idée de l'ampleur d'un potentiel projet mi-vie. En ce moment un projet mi-vie pour l'école Saint-Jacques n'a pas été approuvé. Advenant l'approbation d'un projet mi-vie pour l'école Saint-Jacques, un devis pédagogique final sera développé afin d'être approuvé par le CED.

8.1.4 <u>Déjeuners pour nos élèves – livre de recettes de Pépère</u>

Merci de tout cœur aux fondateurs des Déjeuners magiques, Monsieur Réjean Michaud et Madame Carole Jalbert. Tous deux se sont associés afin de procurer des déjeuners ou des collations matinales à de nombreux élèves de nos écoles qui ont faim.

Le financement des Déjeuners magiques provient des profits — de tous les profits — de la vente du livre "Les recettes de pépère" de Monsieur Michaud.

En lançant son livre, Monsieur Michaud avait déjà en tête d'en faire profiter les jeunes de sa région. Pour créer les Déjeuners magiques, il s'est associé avec Madame Jalbert, qui a de l'expérience en gestion d'œuvre de bienfaisance. Elle-même est présidente de l'organisme Un Noël magique du Nord-Ouest.

Jusqu'à présent, la vente du livre Les recettes de pépère a généré un profit net de plus de 26 000 \$, dont une partie a déjà été distribuée aux écoles du DSFNO.

8.1.5 <u>TCLF (Modifications proposées par l'Université de Moncton)</u>

Un cours serait créé dans lequel les contenus du TCLF seraient enseignés. C'est une recommandation des étudiants. Le cours serait donné en 2e année. Les mêmes tâches seraient administrées dans le cours. Le but serait d'enlever Fran 2501 et remplacé par EDUC 2003, qui reprend concepts du TCLF. Le cours serait d'un an et commencerait par la lecture, ensuite l'écriture et la communication orale. La réalisation des tâches se ferait de façon graduelle au lieu de faire neuf tâches dans une journée, comme c'est le cas actuel. La réussite des tâches demeure à 76% (C+). Il y aurait trois chances pour reprendre le cours. Si l'étudiant failli une tâche, il peut reprendre uniquement cette tâche au prochain cours. Le niveau d'enseignement sera plus haut que le niveau de l'évaluation (environ 8e année). Ceci serait en vigueur en juillet 2018, si tout va bien.

8.1.6 État du budget actuel

On se dirige vers un surplus d'environ 60 000\$. Point de pression : suppléance et financement des bénéfices des employés.

8.1.7 <u>Changement de règlements en lien avec le surplus budgétaire des</u> Conseils d'éducation

Le surplus budgétaire qu'un conseil d'éducation de district réalise dans le cadre de ses opérations et qu'il retient d'année en année conformément au paragraphe 50.2(9) de la Loi ne peut à quelque moment que ce soit dépasser l'un quelconque des montants accumulés suivants :

- a) 250 000 \$, si le budget initial qui lui a été accordé s'avérait inférieur à 100 000 000 \$;
- b) 325 000 \$, si budget initial s'avérait égal ou supérieur à 100 000 000 \$, mais inférieur à 200 000 000 \$;
- c) 500 000 \$, si le budget initial s'avérait égal ou supérieur à 200 000 000\$.

8.1.8 Projet heures d'enseignement M-2

Dans le cadre de ce projet pilote, les deux écoles de notre district qui furent choisies pour ce projet sont :

- Mgr-Mathieu-Mazerolle de Rivière-Verte
- Régionale-de-St-André

Félicitations à ces deux écoles et on leur souhaite bon succès dans leurs démarches.

7. Bilan

7.1 <u>Autoévaluation de la réunion</u>

Le lien pour le sondage de l'autoévaluation de la réunion sera envoyé aux membres par courriel.

7.2 Sujets à l'horizon

8. <u>Interventions du public</u>

Aucune.

9. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du :	10 avril 2018
Luc Caron	Richard Landry
Secrétaire du Conseil d'éducation	Président du Conseil d'éducation